

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SEANCE du 27 Juin 2014</b></p>
--

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 27 JUIN 2014 sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot. Les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Mme Florence GUIRLIN ; Mrs Cyrille GODINOT, Xavier GEORGET, Etienne GILLERON excusés.  
Le Compte rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil étudie l'ordre du jour.

**I- EPANDAGE DES BOUES DANS LE CADRE DU CURAGE DE LA LAGUNE**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 juin afin d'étudier les propositions établies par trois entreprises dans le cadre de la consultation faite pour le curage et l'épandage des boues pour l'entretien de la lagune. Les offres ont été classées selon des critères techniques et financiers.

Le Conseil étudie les documents présentés, et à l'unanimité décide de confier les travaux de curage et évacuation des boues à l'entreprise SEDE Environnement pour un montant total Hors taxes de 7 850 €.

Les travaux d'épandage ayant été inscrits en investissement du budget primitif d'assainissement, le conseil décide de modifier le budget afin d'inscrire ces travaux en fonctionnement, compte entretien des réseaux.

Par ailleurs, le Conseil décide de donner délégation au Maire de Blanot pour la durée de son mandat pour prendre toute décision concernant la passation et le règlement des marchés.

**II- QUESTIONS DIVERSES**

1°/ Comme chaque année la commune organisera le déjeuner sur l'herbe. Il se tiendra le dimanche 10 août.

2°/ La boîte aux lettres sera déplacée de l'entrée de l'école à l'entrée de la mairie.

Le Maire, Jean-François FARENC